

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift
Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft
Band: - (2019)

Artikel: Une relation centenaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-842032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE RELATION CENTENAIRE

Le Don national suisse (DNS) et l'organisation antérieure du Service social de l'armée (SSA) étaient étroitement liés pendant des décennies. C'est la scission survenue en 1996 qui a entraîné une séparation claire entre les deux institutions. Le DNS occupe malgré tout un rôle central au sein des services sociaux de l'armée.



*Au milieu: capitaine Hans Georg Wirz, premier chef du Bureau central des œuvres sociales de l'armée et premier secrétaire du DNS
À l'arrière: Else Spiller avec le Colonel EMG Markus Feldmann, premier chef de l'assistance de l'armée*

Lorsque, du fait de leurs obligations militaires, les militaires rencontrent des difficultés personnelles, financières ou familiales, ils peuvent recourir à une aide professionnelle. Cette dernière est assurée, entre autres, par le Service social de l'armée dont l'objectif est de soutenir et de conseiller les soldats et leurs proches en détresse, de manière rapide et non bureaucratique. Pendant longtemps, le DNS et l'organisation antérieure du SSA ont suivi une voie commune: le Bureau central des œuvres sociales de l'armée – comme s'appelait le Service social de l'armée à l'époque – représentait également le bureau de droit privé depuis la fondation du DNS. C'est seulement en 1996 que fut décidé de scinder le DNS et le Bureau central des œuvres sociales de l'armée, rebaptisé Service social de l'armée.

Le financement par des tiers

Bien que les deux institutions aient été scindées, le rôle du DNS est toujours aussi important. En effet, le DNS fait jusqu'à aujourd'hui partie des prin-

paux bailleurs de fonds du Service social interne de l'armée. Son financement est particulier de manière générale: les fonds mis à disposition proviennent tous des contributions de fondations et de donateurs privés. En plus du DNS, il s'agit du Fonds social pour la défense et la protection de la population (composé de la Fondation fédérale Winkelried, du Fonds Grenus, du Fonds Geschwister Pitschi et du Fonds Rätzer), de la Fondation Général Henri Guisan, de la Fondation Rudolf Pohl et des fondations Winkelried des cantons de Berne, de Zurich, de Lucerne et de Thurgovie. Les fonds à disposition du SSA ne grèvent donc en aucun cas la Caisse fédérale. Toutes les dépenses sont couvertes par des tiers.

Le SSA se finance exclusivement grâce aux contributions des fondations et des donateurs privés.

Les budgets annuels du SSA n'ont pas cessé de diminuer au cours des dernières années. Rien d'étonnant à cela puisque l'Armée suisse n'a cessé d'être réduite par différentes réformes. Les prestations du SSA sont encore très

3900

appels ont été reçus sur la hotline du SSA en 2018

650 000

francs: le montant dépensé par le SSA en 2018

19

conseillers sociaux de milice et 7 collaborateurs permanents composent le SSA

demandées aujourd'hui. L'offre est complète et importante, même en considérant le monde toujours plus complexe dans lequel les militaires se trouvent. L'activité principale du SSA comprend le conseil et l'encadrement des recrues: en règle générale, 5 à 7 % des recrues entrant en service recourent à un entretien de conseil. Des aides financières sont accordées selon l'ampleur des difficultés. Elles concernent principalement des subventions de loyer, les contributions aux études, l'allocation pour perte de gain ou un soutien financier général. Un entretien ou l'orientation vers d'autres services apportent déjà l'amélioration escomptée pour les militaires. La même offre est bien entendu proposée aux militaires des cours de répétition, aux membres du Service Croix-Rouge et de la protection civile – où elle est cependant infiniment moins sollicitée.

Une relation étroite entre les institutions est restée

Les patients militaires et les survivants des militaires décédés pendant leur service constituent un autre groupe d'intérêt. En 2018, le SSA a régulièrement encadré, visité et en partie soutenu financièrement 87 personnes en 2018. Le chef du Personnel de l'armée, qui est également le chef du Service social de l'armée, assume entre autre la responsabilité de l'Aumônerie de l'armée et du Service psycho-pédagogique de l'armée. Ces institutions fournissent également des prestations importantes aux militaires et complètent l'offre du SSA. Le DNS apporte également un soutien sous forme d'aides financières. Un constat: malgré la scission du DNS et du SSA, il existe toujours une relation étroite entre les deux institutions. Elle se manifeste d'ailleurs dans le fait que le chef du Service social de l'armée fait toujours d'office partie du Conseil de fondation du DNS.



La collazion stretga dal Dun naziunal svizzer (DNS) cun il Servetsch social da l'armada (SSA) exista già dapi tschient onns. Dapi la fundaziun dal DNS ha il Post central per il provediment da la schuldada – l'organisaziun antecessura dal SSA – manà ses secretariat. La zavrada è succedita pir l'onn 1996. Anc oz sa finanzieschan ils fatgs socials dal militar cumplettamain da donaziuns; il DNS tutga tar ils investiturs pli gronds. Il DNS mantegna ina purschida vasta: el sustegna, accumpagna e cussegli schuldada en cas da sfidas persunalas, professionalas u famigliaras. Il schef dal Servetsch social da l'armada è anc adina uffizialmain commember dal cussegli da fundaziun dal DNS.



Die enge Verbindung der Schweizerischen Nationalspende (SNS) mit dem Sozialdienst der Armee (SDA) besteht bereits seit hundert Jahren. Seit der Gründung der SNS wurde ihre Geschäftsstelle durch die Zentralstelle für Soldatenfürsorge geführt, die Vorgängerorganisation des SDA. Die Entflechtung folgte erst 1996. Noch heute finanziert sich das militärische Sozialwesen vollständig aus Spenden; die SNS gehört zu den grössten Geldgebern. Der SDA unterhält ein breites Angebot: Er unterstützt, begleitet und berät Armeeangehörige bei persönlichen, beruflichen oder familiären Herausforderungen. Nach wie vor ist der Chef des Sozialdiensts der Armee von Amts wegen Mitglied des Stiftungsrates der SNS.

«LE DNS EST UNE ŒUVRE D'ENTRAIDE ÉMINEMMENT IMPORTANTE»

En qualité de chef de l'armée, le commandant de corps Philippe Rebord dirige le domaine départemental de la Défense. Il est responsable du développement et de la direction de l'armée et directement subordonné au chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). En tant qu'officier suisse le plus haut gradé, il assume également une grande responsabilité sociale.

Monsieur le commandant de corps, racontez-nous un peu le quotidien de l'armée – où les militaires rencontrent-ils le plus de problèmes dans le domaine social?

Les demandes des militaires sont très diverses. Il s'agit pour l'essentiel de conseils personnalisés pour les problèmes les plus variés et les questions financières. Le rapport du Service social de l'armée révèle que la plus grande partie des prestations financières de soutien allouées aux militaires concerne le versement d'allocations de logement.

Avez-vous constaté des différences culturelles – les militaires romands ont-ils, par exemple, des problèmes différents des militaires tessinois ou alémaniques?

Les problèmes que rencontrent les militaires de toutes les régions du pays sont les mêmes. Des particularités socio-culturelles et économiques peuvent cependant influencer les points de vue et les conditions de certains militaires.

Selon vos observations, les problèmes des personnes dans le besoin ou leur envergure ont-ils évolué?

En principe, les thèmes sont en partie restés les mêmes. Les différentes facettes sont toujours un miroir de notre société toute entière et de son évolution. Les enjeux actuels posés par une société de consommation en perpétuelle évolution se traduisent surtout par un sentiment d'insécurité et d'incertitude quant à l'avenir personnel et professionnel des personnes qui recherchent un conseil.

Des observations montrent que les différences sociales au sein de notre société s'accentuent. Cette évolution est-elle également perceptible dans l'Armée suisse?

Malgré la prospérité considérable de la Suisse, il réapparaît peu à peu un fossé social grandissant entre les différents groupes de population. C'est également ce qui ressort des parcours et des situations de vie de certains militaires de milice dans l'Armée suisse. Pour ces militaires, il est profitable que les différences sociales soient appréhendées, temporairement réduites et que d'autres